

Nancy, le 7 septembre 2026

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'éducation musicale et chant choral
S/c de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Avant tout, nous tenons à vous remercier pour votre engagement quotidien au service de la réussite de nos élèves.

En cette rentrée 2026, nous partageons avec vous les priorités académiques qui s'inscrivent naturellement dans les trois axes du nouveau projet stratégique : renforcer l'ambition et la mobilité, agir pour l'égalité des chances et garantir un climat de travail propice à l'épanouissement et au bien-être.

Nous prenons aussi appui sur la circulaire de rentrée 2026 « instruire et protéger » qui rappelle que l'année à venir est conçue non comme celle de nouvelles réformes structurelles mais comme celle de la consolidation des réformes engagées.

• Recentrer notre action pédagogique sur la maîtrise du langage et du raisonnement scientifique.

La priorité est donnée à l'acquisition du langage et à la capacité à élaborer une pensée complexe, dans toutes les disciplines. Tout au long de la scolarité, le travail sur la lecture, l'écriture et la diversification du vocabulaire doit être exigeant et assidu afin de comprendre le monde, d'exercer son esprit critique, de développer son autonomie de pensée et d'utiliser de manière éclairée les outils numériques, y compris ceux fondés sur l'intelligence artificielle. **Cette exigence passe également par la maîtrise du geste graphique et par la capacité à rédiger des textes complets.**

L'autre priorité porte sur le raisonnement scientifique : observer, émettre des hypothèses, expérimenter, analyser et conclure. Elle s'accompagne d'une vigilance particulière sur la réduction des inégalités entre filles et garçons dans les parcours scientifiques, du premier degré jusqu'au baccalauréat et aux études supérieures.

• Améliorer le climat scolaire et protéger nos élèves.

Parce qu'on apprend mieux lorsque l'on se sent en sécurité, reconnu et soutenu, le climat scolaire constitue un levier essentiel de la réussite des élèves et du bien-être de la communauté éducative. La mise en œuvre obligatoire du programme EVARS dans toutes les disciplines permet de promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes. Il contribue à la prévention du harcèlement, à la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles.

La passation des questionnaires « Brisons le silence, agissons ensemble », obligatoire à cette rentrée, doit permettre à chaque élève de trouver l'écoute et le soutien nécessaires face aux situations de violence physique, morale ou sexuelle.

Le climat scolaire repose également sur le respect par tous des principes et valeurs de la République, notamment le principe de laïcité et la neutralité du service public, ainsi que sur la civilité. Le Bulletin

officiel du 2 juillet dernier vient renforcer cette ambition citoyenne : à compter de la rentrée 2026, une cérémonie commémorative annuelle rendant hommage à tous les « Morts pour la France » sera organisée dans chaque école et établissement à proximité du 11 novembre, afin de transmettre aux élèves la mémoire des épreuves traversées par la Nation et le sens de la cohésion nationale.

Le même bulletin officiel annonce l'extension de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée dès la rentrée 2026, en cohérence avec les règles déjà en vigueur à l'école et au collège. Cette interdiction ne remet cependant pas en cause l'utilisation des ordinateurs portables dans le cadre du lycée 4.0 ni l'usage pédagogique du téléphone portable. Tout en associant les élèves et notamment le CVL, il appartient aux équipes de s'emparer de cette mesure afin de lui donner une portée éducative. Les parents seront, eux aussi, partie prenante.

La relation école-famille est par ailleurs un enjeu majeur dans la réussite des élèves. Fondée sur le dialogue et l'accompagnement mais aussi le respect du contenu des enseignements, de l'évaluation et de l'autorité des personnels, elle fait l'objet d'une attention constante dans l'académie de Nancy-Metz.

Enfin, cette année scolaire s'inscrit également dans une véritable année de la santé : des actions seront déployées au niveau académique et toutes les initiatives locales collectives sur cette thématique seront valorisées.

- **Prendre soin de nos personnels.**

Notre institution ne peut prendre soin des élèves si elle ne prend pas soin de ses personnels.

Les efforts de formation, d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement de chacun se poursuivent, avec la volonté d'humaniser les procédures de gestion des ressources humaines : meilleur accueil des nouveaux collègues, appui systématique en cas de difficulté, déclenchement sans délai de la protection fonctionnelle dans les situations les plus graves.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication pour faire vivre ces priorités au sein de vos classes et de vos établissements.

Les corps d'inspection vous remercient pour votre investissement et vous souhaitent une belle année scolaire 2026-2027.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire : éducation musicale et chant choral

Mesdames et messieurs les professeurs d'éducation musicale et chant choral,

De retour dans vos établissements et auprès de vos élèves après cette période estivale, je vous souhaite une excellente rentrée ainsi que des projets ambitieux pour cette nouvelle année scolaire.

À la lecture de la [circulaire de rentrée](#), vous constaterez que l'éducation musicale s'inscrit pleinement dans les priorités annoncées pour 2026-2027.

La **maîtrise de la langue** a déjà fait l'objet de formations dans l'ensemble des bassins de l'académie, entre 2023 et 2025. Le **raisonnement scientifique** trouve également un écho dans le [projet de programmes d'éducation musicale, de chant choral et d'histoire des arts](#), notamment dans la posture d'enquête et d'exploration. Le développement de l'**esprit critique** y est également affirmé explicitement à travers la démarche de projet :

« Le développement de l'esprit critique a une place essentielle dans cette démarche de projet. L'élève adopte une posture d'enquête et d'exploration, identifie et questionne des hypothèses, examine plusieurs points de vue et peut se rendre compte de la singularité du sien, explique les forces et les faiblesses d'une production, réfléchit à la solution trouvée en fonction de différentes alternatives. »

Les disciplines artistiques contribuent d'autre part à l'**amélioration du climat scolaire**, en favorisant le développement des compétences psychosociales : droit à l'erreur, oralité, coopération entre élèves, communication constructive, expression de son ressenti, etc.

Alors que les usages de l'**intelligence artificielle** prennent une place croissante dans la vie des élèves, la **pratique vocale** conserve une place singulière dans le cours d'éducation musicale et chant choral. La voix demeure en effet l'instrument privilégié de l'interprétation et de la création, particulièrement dans le cadre d'une pratique collective.

Chanter, s'écouter et écouter les autres, apprendre à maîtriser sa voix et à mettre son expression au service d'un projet commun constituent des expériences que l'IA ne saurait remplacer. La pratique vocale engage directement le corps, la sensibilité et la relation aux autres ; elle permet à chaque élève de prendre sa place dans une réalisation collective et d'éprouver concrètement les exigences de l'écoute, de la coopération et de l'expression artistique.

Enfin, l'éducation musicale contribue pleinement à l'**acquisition d'une culture générale** et à l'**ouverture au monde et à l'altérité**. Par la diversité des œuvres et des répertoires étudiés ainsi que par la découverte de pratiques musicales issues d'époques et d'aires culturelles variées, elle permet aux élèves de construire des repères, de confronter les points de vue et de développer leur curiosité.

Programmes d'éducation musicale et chant choral

Les **programmes en vigueur** ainsi que les ressources d'accompagnement pour l'éducation musicale sont disponibles sur Éduscol : <https://eduscol.education.gouv.fr/4428/education-musicale>

Par ailleurs, un **projet de programmes d'éducation musicale, de chant choral et d'histoire des arts pour le cycle 4 est actuellement soumis à consultation**. Ce projet, qui n'est donc pas officiel, peut être consulté sur le site du Conseil supérieur des programmes : <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-superieur-des-programmes/projet-de-programmes-d-education-musicale-de-chant-choral-et-d-histoire-des-arts-pour-le-cycle-4-469955>

Webinaire de rentrée

Le webinaire de rentrée a réuni 25% des professeurs d'éducation musicale et chant choral de l'académie. Cette initiative avait notamment pour objectif de présenter les professeurs ressources dans l'académie ainsi que le plan de formation de l'année 2026-2027.

Cliquez pour **accéder aux ressources du webinaire** :

- [Diaporama de présentation](#)
- [Diaporama commenté, au format vidéo \(4mn55\)](#)

Professeurs stagiaires et nouveaux entrants dans l'académie

Je souhaite la bienvenue aux enseignants d'éducation musicale et chant choral qui rejoignent l'académie de Nancy-Metz ainsi qu'aux **12 professeurs stagiaires**. Je remercie également les professeurs tuteurs ainsi que les formateurs EAFC et INSPE qui contribueront à leur année de formation.

École Académique de la Formation Continue (EAFC)

[Le Programme Académique de Formation](#) est ouvert à l'**abonnement** jusqu'au 21 septembre inclus, puis à la **préinscription** jusqu'au 2 octobre inclus.

Voici les **dispositifs de formation en éducation musicale et chant choral** proposés par l'EAFC pour cette année scolaire (cliquez sur les liens pour vous abonner, puis vous inscrire) :



FORMATIONS 2026-2027

PARCOURS 2 > EMCC

81137 / 26A0121333 EMCC : Chanter et diriger en classe	81151 / 26A0121344 EMCC : Le corps de l'élève dans les apprentissages	81136 / 26A0121332 EMCC : Développer la créativité en cours d'EMCC 
81152 / 26A0121346 EMCC : Chœur académique d'enseignants	81138 / 26A0121334 EMCC : Le projet musical	81135 / 26A0121331 EMCC : Série de 5 webinaires 

Module complémentaire

81257 / 26A0121418
ARTS-AUTRES : Mieux appréhender les certifications

Logo indiquant une formation en lien avec la recherche 

Cycle ARTS ET APPRENTISSAGES
81137 / 26A0121333 – CHANTER ET DIRIGER EN CLASSE
81151 / 26A0121344 – LE CORPS DE L'ÉLÈVE DANS LES APPRENTISSAGES
81136 / 26A0121332 – DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ EN COURS D'EMCC
81152 / 26A0121346 – CHŒUR ACADÉMIQUE D'ENSEIGNANTS
81135 / 26A0121331 – SÉRIE DE 5 WEBINAIRES
81138 / 26A0121334 – LE PROJET MUSICAL

Précision concernant la formation **SÉRIE DE 5 WEBINAIRES** : chaque webinaire peut être suivi indépendamment. Vous pouvez vous inscrire à un seul webinaire si vous le souhaitez.

Préparation aux CONCOURS D'ENSEIGNEMENT
80547 / 26A0121198 – PRÉPARATION ADMISSIBILITÉ CAPES INTERNE
AGRÉGATION – Contacter Regis Authier (UFR ALL Nancy)

Il s'agit bien de liens de préinscription aux formations, **pas aux concours.**

Préparation à la CERTIFICATION EN HISTOIRE DE L'ART
81257 / 26A0121418 – MIEUX APPRÉHENDER LES CERTIFICATIONS

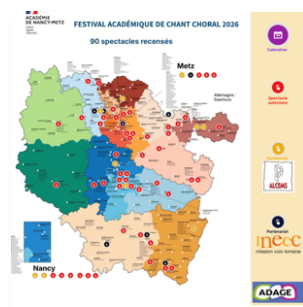
En savoir plus sur les certifications complémentaires : <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>

Festival académique de chant choral

Vous avez été nombreux à inscrire votre concert sur [la carte du festival académique de chant choral](#).

J'ai pu assister à plusieurs spectacles et je mesure la qualité de votre engagement.

Des projets peuvent encore se développer sur certains territoires. Vous pouvez contacter [Frédérique Mathurin](#) (chargée de mission chant choral), [Olivera Mannoni](#) (chargée de mission musique à la DAAC) ou moi-même si vous souhaitez être accompagnés pour monter votre projet.



EAC - Adage

Pensez à **inscrire vos chorales scolaires sur Adage**, en lien avec le référent culture de votre établissement. En 2026-2027, 6250 élèves chantant dans une chorale au collège (environ 5,9% des collégiens de l'académie) étaient recensés. Or, la dernière enquête chorale de l'Inspection générale (IGÉSR, 2023) faisait apparaître une tendance plus élevée, autour de 8600 élèves.

**Soyons visibles !
Remplissons ADAGE**

Tutoriel pour renseigner sa chorale scolaire sur Adage :

<https://view.genially.com/66eaa4a3772e4a14f624a473>



ALCEMS – Association académique de chant choral

L'ALCEMS (Association Lorraine pour le développement des Chorales et Ensembles Musicaux Scolaires) peut être pour chaque enseignant en EMCC un **soutien dans l'organisation de spectacles scolaires**. L'association s'engage à accompagner les établissements adhérents dans la réalisation de projets musicaux, notamment sur le plan artistique et logistique. Vous trouverez plus d'informations sur la page [ALCEMS](#) du site académique.

Diplôme National du Brevet (DNB)

Je vous rappelle qu'une évolution importante est à noter concernant les **modalités d'attribution du Diplôme national du brevet (DNB)** depuis la session 2026 : [BO n°33 du 4 septembre 2025](#)

Je vous invite à être particulièrement vigilant quant à la **représentativité des moyennes trimestrielles**.

Désormais, le contrôle continu représente 40 % de la note finale du DNB. Il est calculé à partir de la moyenne des moyennes annuelles de l'ensemble des enseignements obligatoires suivis en classe de troisième.

Le [Mémento – Évaluer les élèves de 3e dans le cadre des nouvelles modalités d'attribution du diplôme national du brevet](#) insiste sur la nécessité de disposer d'une **moyenne représentative** du niveau et des acquis de l'élève, **construite à partir d'évaluations suffisamment nombreuses et diversifiées**, réparties au cours de l'année.

Concernant plus spécifiquement l'**enseignement facultatif de chant choral**, la logique est différente : seuls les points obtenus au-dessus de 10/20 sont pris en compte.

Programmes de l'enseignement de spécialité et de l'enseignement optionnel au lycée

Vous pouvez consulter les œuvres au programme de l'enseignement de spécialité et de l'enseignement optionnel de musique au lycée : [programmes limitatifs pour les enseignements d'option et de spécialité d'arts en cycle terminal renouvelés à la rentrée scolaire 2026](#)

De nouvelles propositions apparaissent en enseignement de spécialité, notamment autour de *Porgy and Bess*, ainsi qu'en enseignement optionnel, avec un corpus consacré aux musiques des Antilles, de la Polynésie française et de La Réunion.

Au-delà de la préparation des enseignements du lycée, ces nouvelles propositions peuvent inspirer les professeurs de collège. Elles ouvrent en effet des perspectives autour de problématiques en lien avec le métissage, la transmission et la mémoire, les relations entre musique et société, etc.

Concours et rapports du jury

J'encourage vivement les enseignants intéressés à s'inscrire aux concours internes et externes (**CAPES** et **agrégation**) et à consulter les rapports de jury :

Rapport du jury de la session 2024 du concours **interne** du **Capes** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/14965/download>

Rapport du jury de la session 2025 du concours **externe** du **Capes bac+5** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/17638/download>

Rapport du jury de la session 2025 du concours **interne** de l'**agrégation** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/17323/download>

Rapport du jury de la session 2025 du concours **externe** de l'**agrégation** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/17954/download>

Projet Stratégique Académique

L'académie de Nancy-Metz se dote d'un **nouveau projet stratégique académique**. Il constitue une boussole et un outil de travail pour tous, et à toutes les échelles, de la classe à l'académie. À travers ses trois axes – « Renforcer l'ambition et la mobilité », « Agir pour l'égalité des chances » et « Garantir un climat de travail propice à l'épanouissement et au bien-être » – il a vocation à orienter et à nourrir l'action quotidienne de chacun au service de la réussite des élèves.



Lien : <https://www.ac-nancy-metz.fr/media/33731/download>

PPCR et accompagnement des carrières

Les modalités d'évaluation et d'accompagnement des personnels d'enseignement et d'éducation s'inscrivent dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations). Elles reposent d'une part sur des rendez-vous de carrière fixés aux 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons (conduisant à une **coévaluation** des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs) et d'autre part sur des dispositifs d'accompagnement (visites-conseils, actions de formation).

Le [guide du rendez-vous de carrière](#) est le document de référence à utiliser lors des rendez-vous programmés. **Vous pouvez me le transmettre par courrier électronique la veille du rendez-vous de carrière, avec vos documents de séance et de séquence, ou les mettre à disposition le jour même.**

Sites de référence

Portail national Éducation Musicale sur Eduscol : <https://eduscol.education.gouv.fr/4428/education-musicale>

Site Éducation Musicale et Chant Choral de l'académie de Nancy-Metz : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/education-musicale/chant-choral/>

Excellente année scolaire à toutes et tous.

Samuel Lelièvre,
IA-IPR d'Éducation Musicale et Chant Choral